



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VELOSANNE

---

Les présentes conditions générales s'appliquent à chaque participante ou participant à un parcours ou initiation Vélosanne. L'inscription à Vélosanne, implique d'avoir lu et accepté les conditions suivantes :

## Généralités

1. Le présent règlement de compétition fait partie intégrante du contrat passé entre l'organisateur et les participant-es. Il s'applique également en cas d'inscription d'autres personnes ou de personnes supplémentaires (tiers). L'organisateur part du principe que ces tiers ont autorisé leur inscription par la personne ayant effectué celle-ci. En cas d'inscription de personnes mineures par des tiers, l'organisateur part du principe qu'elle a été autorisée par leurs représentantes légales ou leurs représentants légaux.
2. Toutes les informations concernant la protection des données se trouvent dans la Politique générale et déclaration sur la protection des données (en français uniquement) disponible sur le site internet de Vélosanne.
3. Il pourra être demandé à chaque participant-e de créer un compte d'utilisateur ou d'utilisatrice sur la plateforme d'inscription Event Works. Pour le traitement des données relatives à ce compte, la Déclaration sur la protection des données et les conditions générales s'appliquent.

## Inscriptions

Les inscriptions sont personnelles, fermes et définitives. Aucune finance d'inscription ne sera remboursée par l'organisateur si l'événement ou le parcours ne peut pas être organisé, ou seulement partiellement.

Lorsqu'un-e participant-e ne prend pas le départ pour cause de maladie, avec ou sans certificat médical, celui-ci ne pourra réclamer remboursement des frais de participation. Les inscriptions effectuées à double ne seront pas remboursées, mais donnent droit à une participation gratuite lors d'une course de l'année suivante (pour un parcours avec le même tarif ou inférieur).

## Départ et arrivée

Les départs sont libres selon les tranches horaires suivantes :

- Parcours route 40km : 9h00-15h00
- Parcours route 75/85km : 9h00-14h00
- Parcours route 120km : 9h00-13h00
- Parcours VTT 10km : 9h00-16h00
- Parcours VTT 20km : 9h00-15h30
- Parcours VTT course d'orientation : 9h00-15h30
- Parcours « Roues Libres » : 9h00-16h00

Chaque participant-e doit prendre le départ à une heure qui lui permette d'être de retour à 17h00 mais dans tous les cas avant le dernier départ indiqué ci-dessus. L'organisateur décline



toute responsabilité en cas d'arrivée après 17h00. En cas d'abandon, il est impératif de s'annoncer au poste de ravitaillement le plus proche ou au numéro d'urgence.

Les participant·es à la course d'orientation doivent obligatoirement former une équipe de minimum de deux personnes et rester ensemble sur tout le parcours. Ils doivent aussi être munis d'un téléphone portable par personne et laisser leur numéro de téléphone au départ de la course. Ils ont aussi l'obligation de venir s'annoncer à leur retour ou en cas d'abandon.

### **Limite d'âge**

Les participants doivent prendre le départ seulement pour un parcours ouvert à leur catégorie d'âge :

- Parcours route 40km : dès 8 ans
- Parcours route 75/85km : dès 12 ans
- Parcours route 120km : Dès 16 ans
- Parcours VTT 10km : dès 8 ans
- Parcours VTT 20km : dès 12 ans
- Parcours VTT course d'orientation : dès 12 ans
- Parcours « Roues Libres » : sans accompagnement, dès 12 ans

Les participant·es mineurs doivent être accompagnés d'un adulte ou se présenter lors du retrait des dossards munis d'une décharge signée par le représentant légal.

Les participant·es mineurs à la course d'orientation doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure.

### **Bracelet**

Chaque participant·e doit porter un bracelet correspondant à son parcours ou initiation.

### **Condition physique**

En s'inscrivant, les participant·es confirment qu'ils sont bien préparés pour prendre le départ du parcours / initiation auquel ils se sont inscrits et qu'ils se trouvent en bonne condition physique au moment du départ.

### **Sécurité**

Il y a lieu de respecter strictement les consignes du service d'ordre. Une personne qui, par son comportement, met sa sécurité ou celle d'autrui en péril sera priée de quitter l'activité.

### **Équipement illégal**

Les participant·es ne porteront en aucun cas tout système de type écouteurs ou casques audio, téléphones portables ou tout autre appareil électronique de communication insérés dans ou recouvrant les oreilles susceptible de limiter l'attention et de diminuer l'écoute. De plus, les récipients en verre ne sont pas autorisés.

### **Publicité**

Il est interdit de faire de la publicité ou de la propagande lors de la manifestation sans l'autorisation écrite des organisateurs.



## **Droit à l'image**

Les photos et les enregistrements vidéo réalisés dans le cadre de Vélosanne peuvent être utilisés par l'Association Vélosanne ou le Service des sports de la Ville de Lausanne, sans droit à une contrepartie financière, à la télévision, sur l'internet, sur les réseaux sociaux, dans nos propres supports publicitaires, des magazines ou des livres.

## **Responsabilité, assurance accident et vol**

Les participant-es doivent posséder leur propre assurance responsabilité civile, accident et maladie offrant la couverture nécessaire à leur participation à Vélosanne. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol, etc. Le port du casque est obligatoire.

## **Conditions de vente – inscriptions en ligne**

Une personne qui souhaite s'inscrire ou inscrire des tiers est tenue de payer l'inscription en avance. Les paiements se font en ligne, au moment de l'inscription directement. Aucun paiement n'est possible sur facture.

Les modes de paiement possibles sont les suivants : cartes de crédit (Visa, Visa/Electron, Visa Debit, Mastercard, Debit Mastercard), TWINT.

Le compte bénéficiaire est le suivant : Association APCL, Chemin des Grandes-Roches 10, 1000 Lausanne 18, Tél. 021 315 14 87.

L'inscription est validée uniquement lorsque le paiement a été accepté. Un courrier électronique de confirmation de la commande est envoyé lorsque le paiement a été accepté. Le message électronique constitue une acceptation de l'offre et garantit votre participation à Vélosanne, pour le(s) parcours choisi(s).

Les inscriptions sont personnelles, fermes et définitives. Aucune finance d'inscription ne sera remboursée par l'organisateur si l'événement ou le parcours ne peut pas être organisé, ou seulement partiellement.

Lorsqu'une personne ne prend pas le départ pour cause de maladie, avec ou sans certificat médical, celle-ci ne pourra réclamer remboursement des frais de participation. Les inscriptions effectuées à double ne seront pas remboursées, mais donnent droit à une participation gratuite lors d'une course de l'année suivante (pour un parcours avec le même tarif ou inférieur).

Le contrat entre le ou la participante et l'organisation est régi par les présentes CG et en cas de litige, par le droit suisse. Le for juridique est à Lausanne.

## **Prix**

- Parcours Route 120km – 25 CHF (Gratuit pour les moins de 16 ans)
- Parcours Route 75/85km – 20 CHF (Gratuit pour les moins de 16 ans)
- Parcours Route 40km – 15 CHF (Gratuit pour les moins de 16 ans)
- VTT 10 km – 10 CHF (Gratuit pour les moins de 16 ans)
- VTT 20km – 10 CHF (Gratuit pour les moins de 16 ans)
- VTT- orientation – 15 CHF (Gratuit pour les moins de 16 ans)
- Parcours Roues Libres 5km – Adultes 10 CHF (Gratuit jusqu'à 20 ans)